



**SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU
CISSMO-CSN-ESTRIE**

Avis d'élection

Assemblée générale annuelle du 29 octobre 2020

Chers-ères membres,

Conformément à nos statuts et règlements, les 3 postes ci-dessous se retrouvent en élection cette année lors de notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le 29 octobre 2020.

Comité exécutif :

- **Présidence**
- **Vice-présidence au règlement des litiges, des griefs et de la SST**

Comité de surveillance :

- **1 poste en élection**

Démarches pour poser votre candidature lors de l'assemblée générale annuelle :

La mise en candidature peut se faire de deux façons :

- Un candidat potentiel est proposé par un membre présent à l'assemblée générale. La présidence d'élection demande au candidat potentiel s'il accepte ou non d'être candidat;
- Un membre absent à l'assemblée générale peut poser sa candidature. La présidence et le secrétaire d'élection ne peuvent appuyer une candidature. Le membre qui pose sa candidature doit mandater par lettre un autre membre de le représenter lors de l'élection (procuration).

**Les votes se tiendront en présentiel au lendemain de l'assemblée le 30 octobre.
Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous!**

Solidairement vôtre,

Le comité exécutif du STTCISSMO-CSN-Estrie